

Article 31 du Règlement

La semaine prochaine, Agriculture Canada répandra l'agent Foray 48B afin d'éliminer cette menace. Le produit en question renferme une bactérie qui est mangée par la spongieuse, ce qui fait mourir cette dernière avant qu'elle ne puisse prendre sa forme destructrice.

Cette bactérie est naturelle et sans danger pour les humains. Au nombre des intervenants qui ont participé à l'élaboration du programme d'élimination de la spongieuse asiatique, ainsi qu'à la vérification de son aspect sécuritaire, on remarque Agriculture Canada, le Conseil consultatif de protection des plantes de la Colombie-Britannique, Forêts Canada, le ministère des Forêts et le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique, le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, ainsi que le chef du service médical de Vancouver.

Le produit en question a été employé à de nombreuses reprises en Colombie-Britannique et aux États-Unis, sans avoir d'effets nocifs. Rien ne permet de penser qu'il pourrait entraîner de tels effets dans ce cas-ci. Certains ont laissé entendre que ce produit pourrait poser un danger aux résidents de Vancouver ainsi qu'à leur environnement. C'est faux; ceux qui font de telles déclarations essaient tout simplement de faire peur à la population.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, si enfin le gouvernement décide de poursuivre le Programme d'initiatives dans les vieux quartiers de Winnipeg, en partie afin de créer des emplois dont nous avons besoin grandement au Manitoba, avant d'annoncer un tel projet, je demanderais au gouvernement de garantir l'implication des gens de la place, les hommes et les femmes d'affaires, et les autres, y incluant ceux de Saint-Boniface et de Saint-Vital, dans la planification d'un tel projet.

[Traduction]

Je veux aussi demander au gouvernement si celui-ci envisage, pour des villes telles que Winnipeg et de nombreuses autres au Canada, de créer des emplois pour les Canadiens qui veulent travailler.

[Français]

LA CRÊTE DE VIMY

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, je veux féliciter le ministère des Anciens combattants au sujet de l'annonce publicitaire qui a été produite pour marquer le 75^e anniversaire de la bataille de la Crête de Vimy.

Les anciens combattants de mon comté se sont souvent plaints que l'enseignement de l'histoire du Canada laisse à désirer. Ils disent que les jeunes connaissent davantage les victoires américaines que les nôtres.

C'est pourquoi il fait bon voir le récit de l'une des plus grandes victoires de notre histoire. Il y a 75 ans cette semaine, le Corps canadien a réussi là où d'autres armées avaient échoué et a montré au monde entier ce qu'un jeune pays comme le Canada pouvait accomplir.

Monsieur le Président, je suis aussi enchanté de savoir que les Canadiens auront aussi la chance d'en apprendre davantage au sujet du raid sur Dieppe. Il y a 50 ans cette année, les Canadiens furent choisis pour mettre à l'épreuve la «forteresse européenne» d'Hitler et, comme le Corps canadien à Vimy, nos forces ont répondu avec beaucoup de courage et de discipline. Ces campagnes nous ont légué une leçon durable. Comme on le dit dans l'annonce au sujet de la victoire à Vimy: «C'est le triomphe du courage et de la solidarité».

* * *

[Traduction]

LES SONDAGES GALLUP

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, Gallup ruine la réputation des maisons de sondages par son parti pris politique et ses questions stupides.

Prenons la question posée aujourd'hui: «Faudrait-il insérer une charte sociale dans la Constitution pour faire en sorte que les programmes sociaux répondent à des normes nationales, ou laisser à chaque gouvernement provincial le soin de décider comment réaliser les programmes sociaux sur son territoire?»

Quel est le but d'une charte sociale? Établir des normes nationales pour les programmes sociaux que, en général, le gouvernement provincial mettra en place dans une province, comme l'assurance-maladie et l'assistance publique.

Je sais quelle question Gallup posera demain: «Doit-on se nettoyer les dents avec une brosse à dents ou avec du dentifrice?» Réponse prévue: «Selon 80 p. 100 des Canadiens, un grand nettoyage s'impose chez Gallup; 20